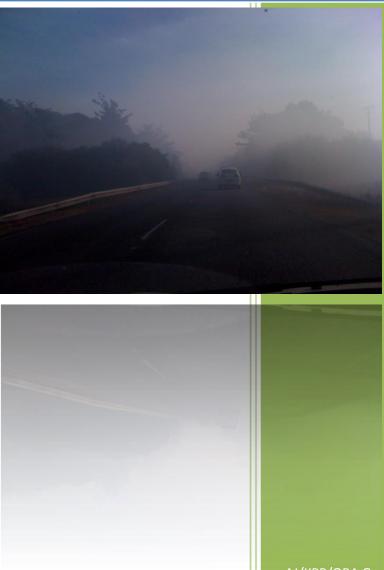


2013

Pollution de l'air par les incendies de décharge : cas des Maringouins à Cayenne (Septembre 2012)



AJ/KPP/ORA Guyane

07/06/2013

Réf: 09/12/CSFG/C



Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél : 05 94 28 22 70 Fax : 05 94 30 32 58 Courriel : ora.973guyane@orange.fr Site internet : www.ora-guyane.org

Sommaire

Introd	duction	3
I. C	Généralité sur les décharges	4
1)	Caractéristiques de la décharge des Maringouins	4
2)	Polluants émis lors des feux de décharges	4
II. F	Présentation de la campagne de mesure	6
1)	Généralité sur les particules en suspension (Val, et al., 2013)	6
2)	Equipement utilisé pour la surveillance de la qualité de l'air	7
a	a. Station fixe de surveillance de la qualité de l'air	7
k	o. Compteur de particules	8
c	c. Station mobile de surveillance de la qualité de l'air	9
3)	Site de la campagne de mesure	10
III.	Résultats de la campagne de mesure	11
1)	Conditions météorologiques	11
a	a. Les vents	11
k	D. La température et l'humidité relative	12
2)	Résultats de la campagne de mesure	13
a	a. Résultats des compteurs de particules	13
k	c. Résultats des stations fixes et mobiles de l'ORA	15
3)	Discutions des résultats	17
a	a. Comparaison des sites A Pou Nou et chemin Patient	17
k	o. Interprétation des profils journaliers	18
c	c. Comparaison des données de la station Baduel aux valeurs réglementaires	21
Concl	usion	23
Liste	des figures	24
Liste	des sigles et acronymes utilisés	24
	graphie	
Annex	xes	26
Anı	nexe I : fiches d'informations sur les polluants surveillés par l'ORA de Guyane	26
Anı	nexe II : définition des seuils réglementaires	28
Anı	nexe III : définition des personnes sensibles	29





Pointe Buzaré
BT 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

Qualité de l'Air

Introduction

Lors de la saison sèche de 2012, de nombreux feux sauvages se sont déclarés en Guyane Française¹. Ces derniers génèrent une multitude de composés chimiques qui provoquent une dégradation de la qualité de l'air, pouvant, dans certains cas, nuire à la santé humaine. Les zones de stockages des déchets ménagers présentes en Guyane sont régulièrement détruites par les flammes entrainant un risque sanitaire pour les personnes vivant ou se déplaçant à proximité des fumées de combustions.

Le 3 Septembre 2012, la décharge des Maringouins, située dans l'île de Cayenne, a pris feu, engendrant une dégradation de la qualité de l'air dans l'île de Cayenne². Les capteurs de l'Observatoire Régional de l'Air³ ont relevé des concentrations élevées pour les particules en suspension⁴ et les particules fines⁵ au cours des trois jours qui suivirent. Afin de surveiller au mieux l'évolution de la pollution, en concertation avec la préfecture de Guyane, il a été décidé de compléter le dispositif de surveillance avec une station mobile et deux compteurs de particules. Les résultats des mesures effectuées sont présentés dans ce rapport.

¹ 1366 recensés en 2012 par les autorités

² L'île de Cayenne comprend les communes de Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly

³ ORA

⁴ Particules dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 μm, cité sous l'abréviation PM10

 $^{^{5}}$ Particules dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 2.5 μ m, cité sous l'abréviation PM2.5





Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

Généralité sur les décharges I.

1) Caractéristiques de la décharge des Maringouins

La décharge des Maringouins en activité depuis 1985, est située sur le territoire de la commune de Cayenne et exploitée par la Société Govindin. Elle dispose d'une Autorisation Préfectorale et reçoit environ 65 000 tonnes de déchets ménagers dont (Communauté de communes du centre littoral, 2011):

- 8 600 tonnes de déchets industriels banals,
- 35 000 tonnes d'ordures ménagères,
- 19 150 tonnes d'encombrants,
- 2 050 tonnes de déchets verts en mélange.

2) Polluants émis lors des feux de décharges

Un feu de décharge génère des composés très divers. Une étude bibliographique de l'INERIS⁶ présente les composés majoritaires synthétisés lors de la combustion de certains produits chimiques qui y sont généralement stockés. Parmi les polluants émis, le benzène et les HAP (le benzo[a]pyrène) sont classés comme cancérogènes pour l'homme par le CIRC' (International Agency for Research on Cancer, 2012).

Produits chimiques	Polluants émis
Plastiques chlorés	 HAP⁸ Aliphatiques, benzène et dérivés Aliphatiques chlorés Dioxines et furanes Métaux lourds
Plastiques non chlorés	 HAP¹, Aliphatiques, benzène et dérivés Métaux lourds
Produits chimiques chlorés	 HAP, Aliphatiques, benzène et dérivés Aliphatiques chlorés Dioxines et furanes
Produits chimiques non chlorés	 HAP¹ Aliphatiques, benzène et dérivés
Pesticides organométalliques	Série de composés organiquesMétaux lourds

Tableau 1: familles de polluants gazeux émis lors de la combustion de certains produits chimiques (INERIS, 2004)

⁶ Institut National de l'EnviRonnement industriel et des rISques

⁷ Centre International de Recherche sur le Cancer

⁸ Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

En plus des polluants gazeux présentés dans le tableau ci-dessus, de nombreuses particules sont produites lors de ces combustions.

Les polluants présents dans les fumées toxiques sont identifiés en trois catégories (INERIS, 2004):

- Les polluants asphyxiants tels que NO, H₂S, SO₂, HCN, CO, responsables des risques de toxicité aiguë (sur le court terme), et pouvant suivant les produits et les concentrations à l'émission ainsi que la durée d'exposition entrainer un risque létal.
- Les polluants irritants tels que les particules, les acides inorganiques (HCl, HBr, HF, NOx, SO_X, P₂O₅) et les produits organiques irritants (formaldéhyde, acroléine, NO, NH₃, isocyanate, amine...), aussi responsables des risques de toxicité aiguë, et pouvant en fonction les produits et des concentrations à l'émission ainsi que la durée d'exposition entrainer un risque létal.
- Les polluants à « toxicité spécifique » tels que le benzène, les dioxines, les furanes, les HAP...qui ne conduisent généralement pas à d'effets toxiques aigus (sur le court terme), mais pouvant entrainer des effets toxiques sur le long terme si l'exposition à ces polluants est régulière. Certains de ces composés comme le benzène et les HAP (benzo[a]pyrène) sont cancérigènes.





BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 Courriel: ora.973guyane@orange.fr

Pointe Buzaré

Site internet: www.ora-guyane.org

Présentation de la campagne de mesure II.

L'atmosphère est composée d'une très grande diversité de composés chimiques, qui se déplacent, réagissent et se transforment en permanence. Il est, avec la technologie et les moyens actuels, impossible de connaître la proportion de chacun de ces éléments. En conséquence, les autorités Européennes ont décidé de concentrer la surveillance sur les polluants désignés comme étant les plus nuisibles à l'homme en raison de leur nocivité et de leur concentration dans l'atmosphère. Il s'agit des oxydes d'azotes (NOx) (comprenant majoritairement le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂)), du dioxyde de soufre (SO₂), de l'ozone (O₃), des particules en suspensions (PM10), du monoxyde de carbone (CO), du benzène, des HAP (benzo[a]pyrène), et des métaux lourds (comprenant le plomb (Pb), le mercure (Hg), l'arsenic (As), le cadmium (Cd) et le nickel (Ni))9.

Lors d'un incendie de décharge comme celui des Maringouins, des composés chimiques très variés ont été synthétisés et ont dégradé la qualité de l'air à Cayenne. Parmi les polluants surveillés par l'ORA, ce sont les PM2.5 et les PM10 qui ont augmenté de façon significative. Ne disposant pas d'appareil mesurant les concentrations en HAP, métaux lourds... il n'y a pas eu de suivi permettant de connaître leur concentration durant cette période. Cependant nous avons pu mettre en place une surveillance des particules en différents points dans la ville de Cayenne.

1) Généralité sur les particules 10 en suspension (Val, et al., 2013)

De nombreuses études épidémiologiques ont prouvé la relation entre l'exposition aux particules et l'augmentation de la mortalité et de la morbidité entrainée par des maladies respiratoires et cardiovasculaires (Pope & Dockery, 2006)

A court terme, des investigations toxicologiques ont montré que, notamment pour les populations sensibles¹¹, une exposition aux particules était la cause d'inflammation des poumons (Mazzoli-Rocha, Fernandez, Einicker-Lamas, & Zin, 2010). Si l'exposition devient chronique, cela peut entrainer l'apparition de maladies pulmonaires obstructives chroniques et d'asthme chez les individus exposés (Ling & Van Eeden, 2009).

Les particules fines et ultrafines sont les plus dangereuses par leur capacité à atteindre les alvéoles pulmonaires où elles se déposent et provoquent des inflammations, les particules ultrafines pouvant être transférées dans le sang (Happo, et al., 2008) (Huang, Hsu, & Chan, 2003) (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2012). Dans les pays de l'union Européenne, l'exposition aux particules fines d'origine anthropique réduit en moyenne l'espérance de vie de 8.6 mois (World Health Organization, 2011).

⁹ En Guyane le benzène, les HAP, et les métaux lourds ne sont, à ce jour, pas surveillés.

¹⁰ Particules, aérosols et poussières sont synonymes dans ce rapport (ce qui est en réalité partiellement impropre)

¹¹ Voir annexe III





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 Courriel: ora.973guyane@orange.fr

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

Dans cette étude, deux tailles granulométriques de particules sont étudiées :

- Les PM10 qui correspondent aux particules dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres.
- Les PM2.5 qui correspondent aux particules dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 2.5 micromètres. Etant plus fines que les PM10, elles pénètrent plus profondément dans l'appareil respiratoire, jusqu'aux alvéoles pulmonaires, et sont donc plus nocives pour la santé.

2) Equipement utilisé pour la surveillance de la qualité de l'air

a. Station fixe de surveillance de la qualité de l'air

La station fixe de surveillance de la qualité de l'air, sise dans l'enceinte de la piscine de Baduel depuis 2012, mesure en permanence, 24h/24, 7j/7 les concentrations en :

- particules en suspension de moins de 10 micromètres de diamètre (PM10) avec un appareil TEOM 1400AB FDMS,
- particules fines de moins de 2.5 micromètres de diamètre (PM2.5) avec un appareil TEOM 1405F FDMS,
- dioxyde de soufre (SO₂), avec un appareil Thermo Fisher Scientific 43i,
- ozone (O₃), avec un appareil Thermo Fisher Scientific 49i,
- oxydes d'azote (NOx), avec un appareil Thermo Fisher Scientific 42i.

Tous ces appareils sont conformes aux réglementations Française et Européenne.



Figure 1: station fixe de Baduel





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 Courriel: ora.973guyane@orange.fr

Site internet: www.ora-guyane.org

b. Compteur de particules

Deux compteurs de particules ont été installés :

- Un appareil Handheld 3016 de la société Lighthouse a été placé à proximité du chemin Patient, entre le camp du tigre et Attila Cabassou. Il a permis la mesure :
 - o des particules de 6 granulométries différentes simultanément
 - de la température
 - de l'humidité relative
- Un appareil Handheld 3016 IAQ de la société Lighthouse a été placé dans la résidence A Pou Nou, à proximité de la route de la Madeleine pour la mesure :
 - o des particules de 6 granulométries différentes simultanément, tout en étant capable de déterminer les concentrations en µg/m³
 - o de la température
 - de l'humidité relative

Ces appareils ne donnent que des valeurs indicatives de la qualité de l'air.



Figure 2 : compteur de particule Handheld 3016 IAQ





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

c. Station mobile de surveillance de la qualité de l'air

A la demande de la préfecture, la station mobile de l'ORA a été placée à proximité de l'incendie, sur le parking du supermarché Géant Casino de la Zone Industrielle Collery.

Le laboratoire mobile, destiné à la Surveillance de la Qualité de l'Air, a pour but de fournir un bilan de la pollution atmosphérique. Le véhicule est équipé de 3 analyseurs permettant de mesurer les oxydes d'azotes (NO_X, NO et NO₂), l'ozone (O₃) et les particules en suspension de moins de 10 µm de diamètre (PM10).



Équipements

1analyseur d'oxydes d'azote SERES

1 analyseur d'ozone SERES

1 analyseur de poussières TEOM

1 centrale d'acquisition des données

1 modem GSM

1 climatiseur

1 onduleur

1 mât télescopique

1 anémomètre-girouette (Hors Service lors de

l'étude)

1 sonde de température et d'humidité relative



Caractéristiques techniques

Longueur: 4,4 m Largeur: 1.8m Hauteur: 2,2m

(Tête de prélèvement et mat météo replié)

Mat météo télescopique: 6 m Poids en charge: 2135 kg

Alimentation électrique: 32A max

Transmission des données par GSM data





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

3) Site de la campagne de mesure

La carte ci-dessous présente la localisation des appareils de surveillance de la qualité de l'air cités précédemment dans le rapport.



Figure 3 : emplacement des appareils de surveillance de la qualité de l'air





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane®orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

III. Résultats de la campagne de mesure

1) Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques ayant une influence sur la dispersion et la transformation des polluants, il est important de les prendre en compte lors d'une étude de la qualité de l'air.

- Plus la lumière et la température seront élevées et plus la dégradation des composés organiques volatils et des oxydes d'azote par des réactions avec les radicaux hydroxyles seront importantes et généreront de l'ozone.
- Plus la vitesse du vent sera forte, et meilleure sera la dispersion des polluants dans l'atmosphère. De même, la direction des vents influe sur leur déplacement.
- Les inversions de température et la stabilité de l'atmosphère ont une influence importante sur la dispersion des polluants.
- Plus il y aura de pluie, et meilleur sera le lessivage de l'atmosphère, entrainant une diminution des concentrations en polluants dans l'air. Il y a soit incorporation du composé qui se solubilise dans la goutte d'eau, soit abattement par effet mécanique des polluants qui sont ensuite transférés dans les sols et les eaux de surfaces.

a. Les vents¹²

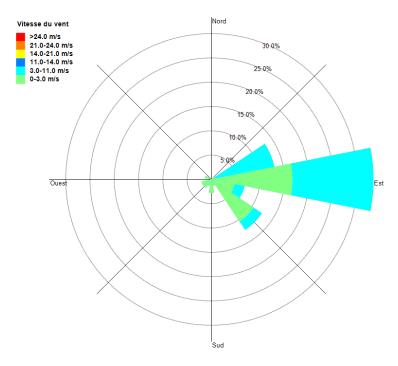


Figure 4 : rose des vents du 4 au 9 septembre 2012

Les vents sont faibles à modérés du 4 au 9 septembre avec une direction dominante d'Est, s'expliquant par les Alizés soufflant depuis l'Océan Atlantique. Cependant, durant certaines périodes précises de la journée, le régime de vent change, influant alors sur le déplacement des polluants.

¹² Donnée Météo France





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

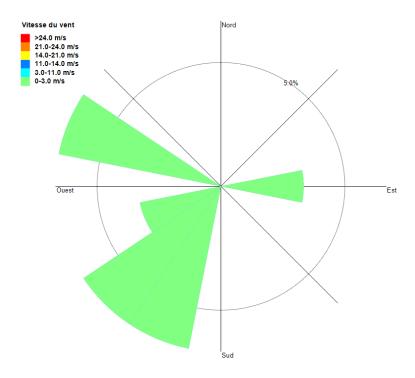


Figure 5 : rose des vents de 4h00 à 8h00 du 4 au 9 septembre 2012

Au cours du matin, de 4h00 à 8h00, une brise de Terre se met en place, expliquant que la direction des vents soit contraire à ce qui est observé le reste de la journée. La vitesse du vent étant réduite, la dispersion des polluants ne sera pas favorisée.

b. La température et l'humidité relative¹³

	Température (en °C)	Humidité relative (en %)
Valeur moyenne	27.04	78
Ecart type	3.40	15
Valeur maximale	32.40	98
Date d'observation	9/09/2012 à 13:00	7/09/2012 à 6:00 et 7:00
Valeur minimale	21.60	50
Date d'observation	7/06/2012 à 6:00	8/09/2012 à 12:00

Figure 6 : valeurs de température et d'humidité relative

La température moyenne relevée de 27.04°C, et le taux d'humidité relatif de 78%, correspondent à des valeurs normales pour le climat équatorial humide de Guyane. Etant en saison sèche, la pluviométrie a été faible lors de la période d'étude.

¹³ Données Météo France





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Aír Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél : 05 94 28 22 70 Fax : 05 94 30 32 58 rriel : 0ra.073auvane@orana

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

2) Résultats de la campagne de mesure¹⁴

a. Résultats des compteurs de particules

Compteur de particules A Pou Nou

Le compteur de particules a enregistré du 4 au 17 septembre le nombre d'aérosols par taille granulométrique, de 0.3, 0.5, 1.0, 2.5, 5.0 à 10.0 μm de diamètre. Pour une meilleure lisibilité des résultats, l'interprétation n'est faite que pour une taille granulométrique allant de 1.0 à 2.5 μm de diamètre.

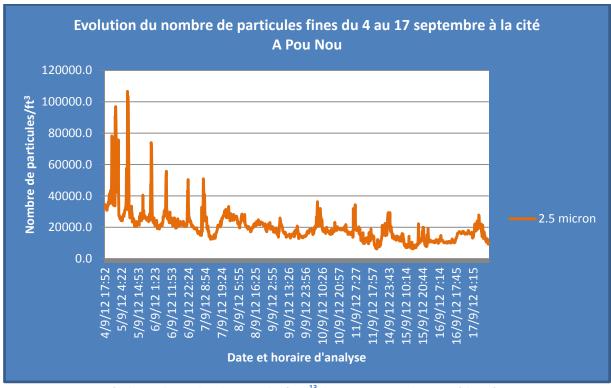


Figure 7 : évolution du nombre de particules fines 13 du 4 au 17 septembre 2012 à la cité A Pou Nou

Il y a eu de nombreux pics en particules fines entre le 4 et le 7 Septembre, avant un retour progressif à une situation normale, lors de la fin de l'incendie.

13

¹⁴ Les comparaisons avec des valeurs réglementaires ne sont présentées ici qu'à titre indicatif





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

Compteur de particule chemin Patient

Le second compteur de particule a enregistré du 5 au 11 septembre le nombre d'aérosols par taille granulométrique, de 0.3, 0.5, 1.0, 3.0, 5.0 à 10.0 μ m de diamètre. Comme pour l'étude des résultats de la résidence A Pou Nou, l'interprétation n'a été faite que pour une seule taille granulométrique : de 1.0 à 3.0 μ m de diamètre 15.

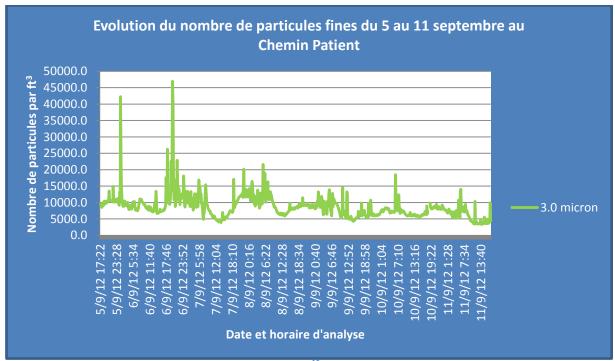


Figure 8 : évolution du nombre de particules fines 16 du 5 au 11 septembre 2012 au chemin Patient

Le compteur de particules situé au chemin Patient a mesuré deux pics importants à 1 heure et 20 heures lors de la journée du 6 septembre.

14

 $^{^{15}}$ Le compteur était paramétré pour la mesure des particules comprises entre 0.1 et $3~\mu m$ de diamètre

 $^{^{16}}$ lci pour les particules ayant un diamètre aérodynamique compris entre 1.0 et 3.0 μ m.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

b. Résultats des stations fixes et mobiles de l'ORA

Station fixe de Cayenne à Baduel

La station fixe de Baduel est équipée de plusieurs appareils permettant la surveillance des polluants atmosphériques, dont deux mesurent les concentrations en PM10 et en PM2.5

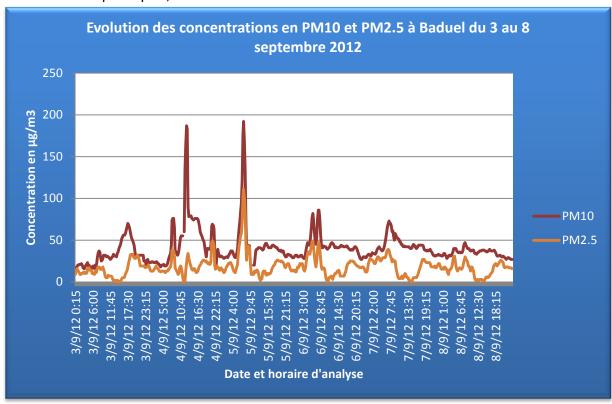


Figure 9 : évolution des concentrations en PM10 et PM2.5 à Baduel du 3 au 8 septembre 2012

Comme au chemin Patient et à la résidence A Pou Nou, de nombreux pics en particules sont relevés du 3 au 6 septembre, comme par exemple :

- Le 4 septembre : les concentrations en PM10 atteignent 187 μ g/m³.
- Le 5 septembre : les concentrations en PM10 atteignent 196 μg/m³ et celles en PM2.5 $111 \mu g/m^3$.





Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Station mobile

A la demande de la préfecture de Guyane, le laboratoire mobile de l'ORA a été placé à proximité de la source d'émission de la pollution, sur le parking du super marché Géant Casino. Cette station de proximité a permis de suivre l'évolution des concentrations en particules dans une zone où la pollution est supposée être forte.

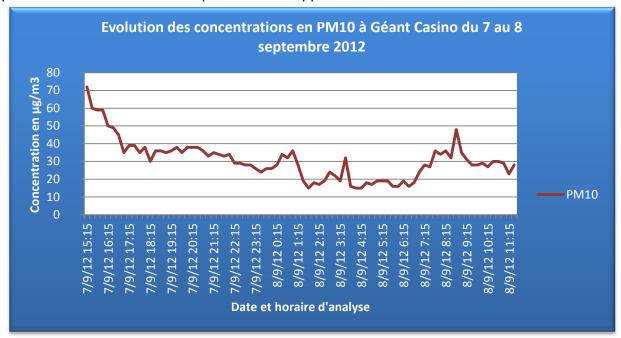


Figure 10 : évolution des concentrations en PM10 à Géant casino du 7 au 8 septembre 2012

A partir du 7 septembre, une diminution importante des concentrations en PM10 est observée, correspondant à la fin des émissions polluantes depuis la décharge des Maringouins. Le camion laboratoire installé dans la zone supposée comme étant la plus polluée, a permis de signaler à la préfecture et à l'ARS la fin des émissions de polluants atmosphériques depuis la zone incendiée.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 Courriel: ora.973guyane®orange.fr

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

3) Discutions des résultats

a. Comparaison des sites A Pou Nou et chemin Patient

Afin de lisser les résultats et d'en faciliter leur interprétation, nous avons tracé sur la figure ci-dessous les concentrations moyennes glissantes sur 12h pour les deux sites.

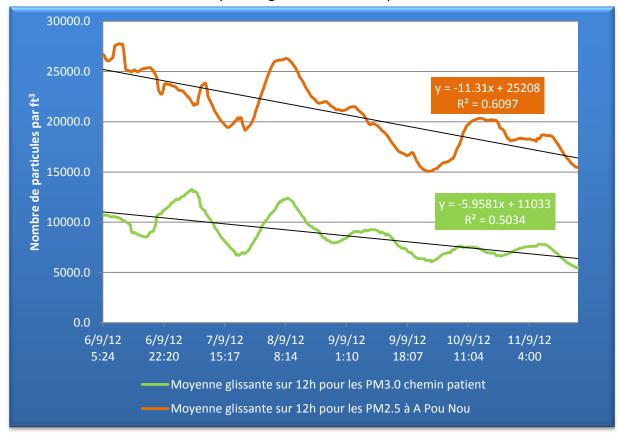


Figure 11 : moyenne glissante sur 12h pour les "particules fines" à A pou Nou et au chemin Patient

La ligne graphique de l'évolution du nombre de particules révèle plusieurs pics entre le 6 et le 11 septembre. Cela s'explique par le changement du régime de vent au cours d'une journée :

- Le jour : les Alizés sont les vents dominants, de direction Est Nord-est, déplaçant la pollution vers la zone Collery. Les deux zones surveillées avec des compteurs de particules sont moins impactées.
- La nuit, la direction des vents s'inverse avec l'apparition d'une légère brise de Terre, soufflant du littoral vers l'Océan Atlantique. En conséquence, le nuage de combustion est entrainé vers la ville de Cayenne et dégrade la qualité de l'air dans certains quartiers périphériques tels que celui où se trouve la résidence A Pou Nou. Cela explique les augmentations observées à la nuit tombée avant de s'estomper le matin.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

Les valeurs de particules sont plus importantes à A Pou Nou qu'au chemin Patient en raison de sa position sous les vents¹⁷ provenant de la décharge en feu. Même si l'impact de la pollution est moins important au Chemin Patient, il n'est pas pour autant nul. Dans les deux cas, une diminution progressive en particules est observée au cours de la semaine, jusqu'au retour à des valeurs plus faibles le 11 septembre.

b. Interprétation des profils journaliers

Les profils journaliers pour la période s'étendant du 3 au 8 septembre sont présentés cidessous pour les sites d'études A Pou Nou, chemin Patient et Baduel. Ils permettent de déterminer la période de la journée au cours de laquelle l'impact des particules a été maximum.

A Pou Nou et chemin Patient

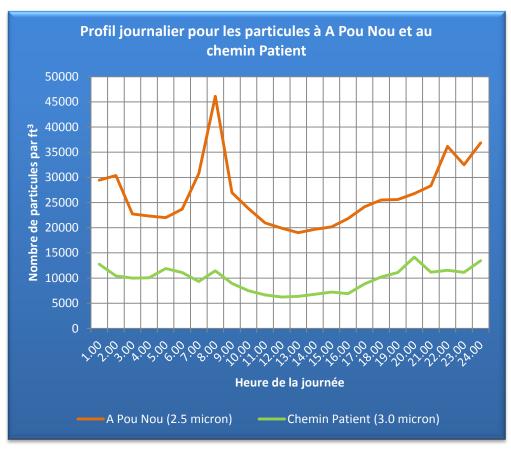


Figure 12: Profil journalier pour les particules à A Pou Nou et au chemin Patient

¹⁷ Brise de Terre





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

L'impact de pollution est bien plus marqué au site A Pou Nou en raison de sa position sous les vents provenant de la décharge.

- De minuit à 5 heures : Il y a une diminution du nombre de particules sur les deux
- De 5 heures à 9 heures : Il y a une très forte augmentation du nombre de particules uniquement à A Pou Nou, en raison de la stagnation du nuage de pollution sur ce site. Les vents sont à l'origine du déplacement de cette pollution vers le centre de Cayenne dont fait partie la résidence A Pou Nou.
- De 9 heures à 15 heures : Aux deux sites, le nombre de particules diminue et atteint les valeurs minimales de la journée.
- De 15 heures à 24 heures: Il y a une augmentation progressive du nombre de particules à Apou Nou et au Chemin Patient.

Station fixe de Cayenne à Baduel

Pour chaque type de particules¹⁸, en plus du profil journalier de la période de pollution, il y a celui de la même période en 2011, un an plus tôt.

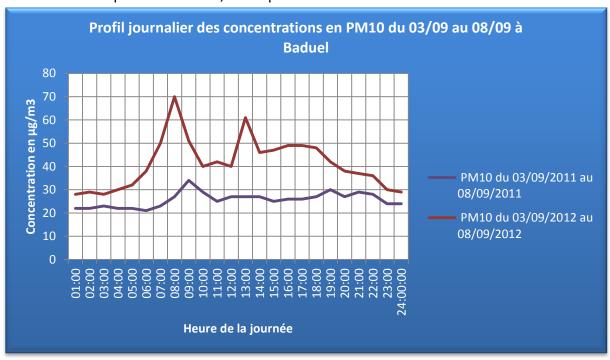


Figure 13: Profil journalier des concentrations en PM10 du 03/09 au 08/09 à Baduel

Les concentrations en PM10 sont bien plus importantes en 2012 qu'en 2011, ce qui confirme l'importance de la dégradation de la qualité de l'air lors de cette période. L'évolution au cours de la journée est comme suit :

¹⁸ PM10 et PM2.5





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

- **De minuit à 4 heures :** Il y a une stagnation du nombre de particules. L'impact du feu de la décharge semble faible.
- De 4 heures à 10 heures: Comme à A Pou Nou, il y a une très forte augmentation du nombre de particules en raison de la stagnation du nuage de pollution sur le centreville de Cayenne. Les vents, à l'origine du déplacement de cette pollution depuis les Maringouins jusqu'à Baduel, entrainent une forte dégradation de la qualité de l'air dans ces zones.
- De 10 heures à 12 heures: Comme à A Pou Nou, le changement de régime de vent entraine une chute des concentrations en PM10. Lors de cette période de la journée ce n'est plus le centre de Cayenne qui est impacté, mais les aires situées à l'Ouest de la décharge telles que la zone industrielle de Collery.
- <u>De 12 heures à 14 heures :</u> Il y a une nouvelle augmentation des concentrations des particules en suspension. Cependant, il est plus difficile de conclure quant à son origine, car une telle augmentation n'est observée ni à A Pou Nou, ni à Baduel pour les PM2.5.
- <u>De 14 heures à 24 heures</u>: même si les concentrations restent supérieures à celles relevées en 2011, il y a une baisse de celles-ci jusqu'à atteindre des concentrations « normales ».

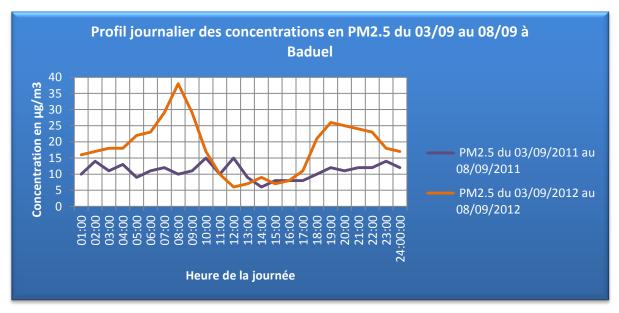


Figure 14: Profil journalier des concentrations en PM2.5 du 03/09 au 08/09 à Baduel

Comme pour les PM10, les concentrations en PM2.5 sont bien plus importantes en 2012 qu'en 2011. L'évolution au cours de la journée est comme suit :

- **De minuit à 4 heures :** Il y a une stagnation du nombre de particules. L'impact du feu de la décharge semble faible.
- <u>De 4 heures à 10 heures :</u> Comme pour les PM10 et à A Pou Nou, il y a une très forte augmentation du nombre de particules, confirmant une pollution importante du centre-ville de Cayenne à ce moment-là de la journée.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

- <u>De 10 heures à 17 heures:</u> les concentrations diminuent jusqu'à atteindre des concentrations correspondantes au bruit de fond habituellement présent à Baduel. Il n'y a plus d'impact du feu de la décharge au centre-ville de Cayenne.
- <u>De 17 heures à 23 heures</u>: Une nouvelle augmentation des concentrations en particules fines est observée à A Pou Nou et au chemin Patient, mais pas pour les PM10 à Baduel.
- c. Comparaison des données de la station Baduel aux valeurs réglementaires

La station de Baduel sert de référence à l'ORA afin de calculer quotidiennement l'indice de la qualité de l'air. Tous les appareils utilisés sont conformes aux réglementations européennes, étalonnés et suivis d'après les recommandations du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air¹⁹.

Comme dans la partie 3)-a, afin de lisser les résultats et d'en faciliter leur interprétation, nous avons tracé sur la figure ci-dessous les concentrations moyennes glissantes sur 24h pour les PM10 et PM2.5. De plus, cela permet de faire une comparaison avec les moyennes journalières réglementaires à ne pas dépasser :

- Pour les PM10: 50 μg/m³ en moyenne journalière, correspondant au seuil d'information et de recommandation. L'indice de la qualité de l'air correspondant est huit²⁰ sur une échelle allant jusqu'à dix²¹. Le seuil d'alerte est atteint à 80μg/m³ (indice 10) (JORF, 2010).
- <u>Pour les PM2.5</u>: 25 μg/m³ en moyenne journalière. Cette valeur est une recommandation de l'OMS (World Health Organization, 2011).

¹⁹ Regroupe l'INERIS, le LNE et l'école des Mines de Douai

²⁰ Mauvaise qualité de l'air

²¹ Très mauvaise qualité de l'air





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

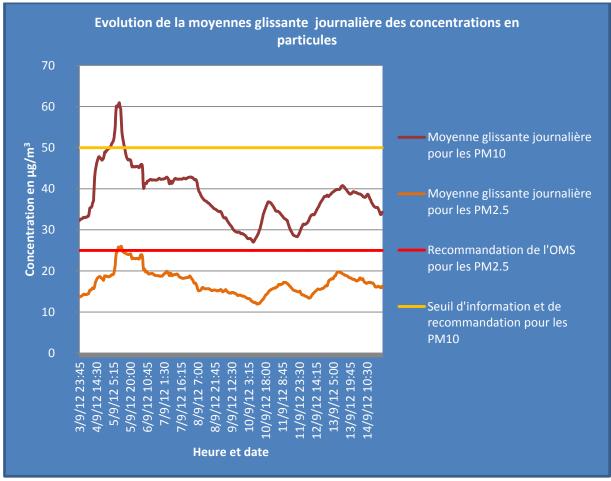


Figure 15 : évolution de la moyenne glissante journalière des concentrations en particules

Il y a une augmentation des concentrations en particules les 3 et 4 septembre, jusqu'au dépassement des valeurs de référence lors de la journée du 5. Pour les PM10, le seuil d'information est dépassé de 3h à 14h : la mauvaise qualité de l'air peut entrainer un risque sanitaire, notamment pour les personnes sensibles²² à la pollution. L'indice de la qualité de l'air correspondant est 8 : la qualité de l'air est mauvaise. De même, les concentrations en PM2.5 dépassent la valeur guide de l'OMS de 8h à 14h. Ces dernières, aussi appelées particules fines, sont plus dangereuses que les PM10 en raison de leur petite taille et de leur capacité à pénétrer profondément dans les poumons, jusqu'aux alvéoles pulmonaires.

Pollution de l'air par les incendies de décharge : cas des Maringouins à Cayenne





Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

Conclusion

Le feu qui s'est déclaré à la décharge des Maringouins a eu un fort impact sur la qualité de l'air de l'île de Cayenne. Les concentrations en PM10 et en PM2.5 ont fortement augmenté entre le 3 et le 7 septembre 2012, entrainant le dépassement du seuil d'information et de recommandation de 3h à 14h le 5 septembre à la station fixe de Baduel.

Les conditions climatiques expliquent que la pollution n'a pas été homogène à tous les points de surveillance. La variation des vents dominants en est la cause :

- le jour, les alizés soufflent depuis l'Océan Atlantique et entrainent la pollution vers les zones situées au Sud-ouest de la décharge (Zone Industrielle de Collery, Quartier Balata, Cogneau la Mirande...).
- Ensuite, la nuit, une brise de terre soufflant depuis la terre vers l'Océan se met en place ; d'où la pollution constatée dans le centre-ville de Cayenne.

Durant la saison sèche, il y a, en Guyane Française, de nombreux feux de décharge et de végétation, ce qui a un effet néfaste sur la qualité de l'air, et sur la santé des individus. Outre l'exemple du feu aux Maringouins, de nombreux autres cas sont observées mais pas surveillés. En effet, plusieurs villes Guyanaises, où les zones de stockage des déchets ménagers sont à ciel ouvert et dont les normes Françaises ne sont pas respectées, subissent épisodiquement ce type de pollution atmosphérique.

Connaissant la multitude de polluants composant les fumées générées, et leur nocivité pour la santé humaine, il faut en réduire la répétition afin d'éviter l'exposition aux personnes sensibles. L'interdiction des feux de végétation lors de la saison sèche, et l'amélioration de la gestion et de la surveillance des zones de stockage des déchets ménagers seraient des solutions envisageables.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

Liste des figures

Figure 1 : station fixe de Baduel	<i>7</i>
Figure 2 : compteur de particule Handheld 3016 IAQ	8
Figure 3 : emplacement des appareils de surveillance de la qualité de l'air	10
Figure 4: rose des vents du 4 au 9 septembre 2012	11
Figure 5 : rose des vents de 4h00 à 8h00 du 4 au 9 septembre 2012	12
Figure 6 : valeurs de température et d'humidité relative	12
Figure 7 : évolution du nombre de particules fines ³ du 4 au 17 septembre 2012 à la cité A Pou Nou	13
Figure 8 : évolution du nombre de particules fines du 5 au 11 septembre 2012 au chemin Patient	14
Figure 9 : évolution des concentrations en PM10 et PM2.5 à Baduel du 3 au 8 septembre 2012	15
Figure 10 : évolution des concentrations en PM10 à Géant casino du 7 au 8 septembre 2012	16
Figure 11 : moyenne glissante sur 12h pour les "particules fines" à A pou Nou et au chemin Patient	17
Figure 12 : Profil journalier pour les particules à A Pou Nou et au chemin Patient	18
Figure 13 : Profil journalier des concentrations en PM10 du 03/09 au 08/09 à Baduel	19
Figure 14 : Profil journalier des concentrations en PM2.5 du 03/09 au 08/09 à Baduel	20
Figure 15 : évolution de la moyenne glissante journalière des concentrations en particules	22

Liste des sigles et acronymes utilisés

ARS : Agence Régionale de la santé

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

CO: Monoxyde de carbone COV: Composé Organique Volatil

HAP: Hydrocarbure Aromatique Polycyclique

HBr : Bromure d'hydrogène HCl : Chlorure d'hydrogène

HF: Fluorure d'hydrogène HCN: Cyanure d'hydrogène

H₂S: Sulfure d'hydrogène

INERIS: Institut National de l'EnviRonnement Industriel et des riSques

IQA : Indice de la Qualité de l'Air

LNE : Laboratoire National de métrologie et d'Essais

NH₃: Ammoniac NO : Monoxyde d'azote

NO2: Dioxyde d'azote

NOx : Oxydes d'azotes, correspondant principalement au NO et NO₂

O₃: Ozone

ORA: Observatoire Régional de l'Air

PM10 : Particule de moins de 10 µm de diamètre

P₂O₅: Pentoxyde de phosphore SO₂: Dioxyde de soufre

Dans le rapport, PM10, aérosol, particule et poussière sont synonymes



Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré
BP 1059
97345 Cayenne Cedex
Tél: 05 94 28 22 70
Fax: 05 94 30 32 58
Courriel: ora.973guyane@orange.fr
Site internet: www.ora-guyane.org

Bibliographie

- Communauté de communes du centre littoral. (2011). Signature du contrat de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation d'un centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) et d'un quai de transfert. Matoury, Guyane, Guyane Française.
- Happo, M., Hirvonen, M., Halinen, A., Jalava, P., Pennanen, A., Sillanpaa, M., et al. (2008). Chemical compositions responsible for inflammation and tissue damage in the mouse lung by coarse and fine particule samples from contrasting air pollution in Europe . *Inhal Toxicol*, pp. 1250-1231.
- Huang, S., Hsu, M., & Chan, C. (2003). Effects of submicrometer particle compositions on cytokine production and lipid peroxidation of human bronchial epithelial cells. *Environ Health Perspect*, pp. 478-482.
- INERIS. (2004). Emissions de polluants engendrés par un incendie de stockage de dechets combustibles : processus associés de dissémination dans l'air, dans les eaux d'extinction d'incendie et en retombées au sol. INERIS.
- International Agency for Research on Cancer. (2012, 11 7). Agents classified by the IARC monographs, volumes 1-106. Consulté le 02 20, 2013, sur IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans: http://monographs.iarc.fr/ENG/Classification/index.php
- JORF. (2010, 10 23). Arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public . Consulté le 04 17, 2013, sur Legifrance: http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022941330&dateTexte =&categorieLien=id
- Ling, S., & Van Eeden, S. (2009). Particule matter air pollution exposure: role in the development and exacerbation of chronic obstructive pulmonary disease. *Int J Chron Obstruct Pulmon Dis*, pp. 233-243.
- Mazzoli-Rocha, F., Fernandez, S., Einicker-Lamas, M., & Zin, W. (2010). Roles of oxidatives stress in signaling inflamation induced by particulate matter. *Cell Biol Toxicol*, pp. 481-498.
- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. (2012, 12 13). Assises nationales Qualité de l'air. Consulté le 04 2013, 25, sur Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie: http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-impact-desparticules-fines-sur.html
- Pope, C., & Dockery, D. (2006). Health effects of fine particulate air pollution: lines that connect. *J Air Waste Manag Assoc*, pp. 709-742.
- Val, S., Liousse, C., Doumbia, E., Galy-Lacaux, C., Cachier, H., Marchand, N., et al. (2013). Physicochemical characterization of African urban aerosols (Bamako in Mali and Dakar in Senegal) and their toxic effects in human bronchial epithelial cells: description of a worrying situation. *Particule and Fibre Toxicology*.
- World Health Organization. (2011, 09). *Air quality and health*. Consulté le 04 17, 2013, sur WHO air quality and health.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 rriel: ora.ozzauyane@orana

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

Annexes

Annexe I : fiches d'informations sur les polluants surveillés par l'ORA de Guyane

DIOXYDE d'AZOTE (NO ₂)				
Les effets	Sur la santé Le NO ₂ est un gaz irritant pour les bronches. Chez les asthmatiques, il augmente la fréquence et la gravité des crises. Chez l'enfant, il favorise les infections pulmonaires. Sur l'environnement Les NO _X participent aux phénomènes des pluies acides, à la formation de l'ozone troposphérique, dont ils sont l'un des précurseurs, et à l'atteinte de la couche d'ozone stratosphérique comme à l'effet de serre.			
Objectif de qualité	$40 \mu g/m^3$	en moyenne annuelle civile		
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	200 μg/m³ 40 μg/m³	en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile en moyenne annuelle civile		
Niveau critique annuel d'oxydes d'azote pour la protection de la végétation	30 μg/m ³	en moyenne annuelle civile		
Seuil de recommandation et d'information	200 μg/m³	en moyenne horaire		
Seuils d'alerte	400 μg/m ³	en moyenne horaire dépassé pendant 3 heures consécutives		
	ou si 200 μg/m³ en moyenne horaire à J-1 et à J, et prévision de 200 μg/m³ à J+1			
MONO	XYDE de	e CARBONE (CO)		
Les effets	Sur la santé Le CO se fixe à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine du sang, conduisant à un manque d'oxygénation de l'organisme (cœur, cerveau). Les premiers symptômes sont des maux de tête et des vertiges. Ces symptômes s'aggravent avec l'augmentation de la concentration de CO (nausée, vomissements) et peuvent, en cas d'exposition prolongée, aller jusqu'au coma et à la mort. Sur l'environnement Le CO participe aux mécanismes de formation de l'ozone troposphérique. Dans l'atmosphère, il se transforme en dioxyde de carbone CO ₂ et contribue à l'effet de serre.			
Valeur limite pour la protection de la santé humaine	r limite pour la protection 10 mg/m³ soit pour le maximum journalier de la moyen			
DIO	XYDE de	SOUFRE (SO ₂)		
Objectif de qualité	$50 \mu g/m^3$	en moyenne annuelle civile		
Valeurs limites pour la	350 μg/m³	en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 fois par année civile		
protection de la santé humaine	125 μg/m³	en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 3 fois par année civile		





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél : 05 94 28 22 70 Fax : 05 94 30 32 58 Courriel : ora.973guyane@orange.fr Site internet : www.ora-guyane.org

Niveau critique pour la protection de la végétation	20 μg/m³	en moyenne annuelle civile et en moyenne sur la période du 1er octobre au 31 mars
Seuil de recommandation et d'information	300 μg/m³	en moyenne horaire
Seuil d'alerte	500 μg/m³	en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives
I	PARTICU	$LES (PM_{10})$
Les effets	Sur la santé Selon leur taille (granulométrie), les particules pénètrent plus ou moins profondément dans l'arbre pulmonaire. Les particules les plus fines peuvent, à des concentrations relativement basses, irriter les voies respiratoires inférieures et altérer la fonction respiratoire dans son ensemble. Certaines particules ont des propriétés mutagènes et cancérigènes. Sur l'environnement Les effets de salissure des bâtiments et des monuments sont les atteintes à l'environnement les plus évidentes.	
Objectif de qualité	30 μg/m ³	en moyenne annuelle civile
Valeurs limites pour la	$50 \mu g/m^3$	en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 fois par an
protection de la santé humaine	$40 \mu g/m^3$	en moyenne annuelle civile
Seuil de recommandation et d'information	50 μg/m³	en moyenne journalière selon modalités de déclenchement par arrêté du ministre chargé de l'environnement
Seuil d'alerte	80 μg/m³	en moyenne journalière selon modalités de déclenchement par arrêté du ministre chargé de l'environnement
OZONE (O ₃)		
	Sur la santé L'O ₃ est un gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies respiratoires les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire ainsi que des irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon les individus. Sur l'environnement L'O ₃ a un effet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures par exemple) et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue également à l'effet de serre.	
Les effets	Sur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . Innement fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue
Les effets Objectif de qualité pour la protection de la santé	Sur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . Innement fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue
Objectif de qualité pour la	Sur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple également à	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . **Innement** fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures e) et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue l'effet de serre. **pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures
Objectif de qualité pour la protection de la santé Objectif de qualité pour la	Sur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple également à 120 μg/m ³	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . **mnement* fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures e) et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue l'effet de serre. **pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures pendant une année civile en AOT40, calculée à partir des valeurs sur 1 heure de
Objectif de qualité pour la protection de la santé Objectif de qualité pour la protection de la végétation Valeur cible pour la protection de la santé humaine Valeur cible pour la protection de la végétation	Eur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple également à 120 μg/m ³ 6 000 μg/m³.h	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . **mnement* fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue l'effet de serre. pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures pendant une année civile en AOT40, calculée à partir des valeurs sur 1 heure de mai à juillet maximum journalier de la moyenne sur 8 heures à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile (en
Objectif de qualité pour la protection de la santé Objectif de qualité pour la protection de la végétation Valeur cible pour la protection de la santé humaine Valeur cible pour la protection de la végétation Seuil de recommandation et d'information	Sur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple également à 120 μg/m ³ 6 000 μg/m ³ .h	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . **mnement* fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue l'effet de serre. pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures pendant une année civile en AOT40, calculée à partir des valeurs sur 1 heure de mai à juillet maximum journalier de la moyenne sur 8 heures à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile (en moyenne sur 3 ans) en AOT40, calculée à partir des valeurs sur 1 heure de mai à juillet (en moyenne sur 5 ans) en moyenne horaire
Objectif de qualité pour la protection de la santé Objectif de qualité pour la protection de la végétation Valeur cible pour la protection de la santé humaine Valeur cible pour la protection de la végétation Seuil de recommandation et	Sur la santé L'O ₃ est ur respiratoires ainsi que de les individus Sur l'enviro L'O ₃ a un ef par exemple également à 120 μg/m ³ 6 000 μg/m ³ .h 120 μg/m ³	n gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire si irritations oculaires. Ses effets sont très variables selon . **mnement* fet néfaste sur la végétation (sur le rendement des cultures e) et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue l'effet de serre. pour le maximum journalier de la moyenne sur 8 heures pendant une année civile en AOT40, calculée à partir des valeurs sur 1 heure de mai à juillet maximum journalier de la moyenne sur 8 heures à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile (en moyenne sur 3 ans) en AOT40, calculée à partir des valeurs sur 1 heure de mai à juillet (en moyenne sur 5 ans)





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58

Courriel: ora.973guyane@orange.fr Site internet: www.ora-guyane.org

œuvre progressive de mesures d'urgence

2^e seuil: $300 \, \mu g/m^3$ 3^e seuil: $360 \mu g/m^3$

moyenne horaire pendant 3 heures consécutives

en moyenne horaire

Annexe II : définition des seuils réglementaires

Objectif de qualité : un niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble ;

Valeur cible : un niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble;

Valeur limite : un niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble ;

Seuil d'information et de recommandation : un niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions ;

Seuil d'alerte : un niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence.





Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

Pointe Buzaré BP 1059 97345 Cayenne Cedex Tél: 05 94 28 22 70 Fax: 05 94 30 32 58 Courriel: ora.973guyane@orange.fr

Site internet: www.ora-guyane.org

Annexe III : définition des personnes sensibles

Les personnes considérées comme sensibles sont :

- Les enfants : à moins de 8 ans, leur appareil respiratoire est encore en développement, ils sont plus fragiles.
- Les personnes âgées : en diminuant avec l'âge, leurs capacités et leurs défenses respiratoires les rendent plus sensibles aux effets de la pollution de l'air.
- Les asthmatiques, les allergiques : les polluants de l'air ont des effets très irritants sur leurs muqueuses.
- Les insuffisants respiratoires, les malades du cœur: leur état de santé les rend particulièrement vulnérables aux effets de la pollution, dont ils doivent impérativement se protéger.
- Les fumeurs : la pollution renforce l'irritation déjà produite par le tabac.
- Les sportifs : une intense activité physique, qui peut engendrer une consommation d'air jusqu'à quinze fois plus importante qu'au repos, expose plus fortement à l'effet des polluants.

(Source: http://www.ligair.fr/sentimail/suis-je-une-personne-sensible):